

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 767 - page 1505

44 - Loire-Atlantique

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.

ASSOCIATION DES MANJACK DE SAINT-NAZAIRE.

Objet : promouvoir une entraide mutuelle entre les membres dans les domaines socio-sanitaire, juridictionnel, administratif et tout autre domaine nécessitant un coût financier et dont le membre sollicite l'aide ; organiser des cours d'alphabétisation et des aides aux devoirs pour les familles en difficulté dans les différents quartiers de la commune ; favoriser et promouvoir le dialogue intergénérationnel par l'organisation de manifestations culturelles et sportives, vulgariser l'art et la culture Manjack à travers des manifestations ou expositions culturelles, créer, renforcer les liens de solidarité et de soutien entre les membres adhérents et leurs communautés respectives à l'étranger, particulièrement en Afrique, dans les domaines du développement durable des populations locales, et des échanges entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Siège social : 29, rue de la Paix et des Arts, 44600 Saint-Nazaire.

Date de la déclaration : 25 février 2014.